

La Trame verte et bleue,

(c'est)



un dispositif pour préserver la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des milieux naturels (prairies, forêts...) et des formes de vie existantes sur terre (plantes, animaux, champignons, bactéries...). Mais aussi toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre ces organismes vivants et, d'autre part, entre eux et leurs milieux de vie.



La biodiversité est essentielle à notre qualité de vie

Elle fournit :

- des biens : l'oxygène, la nourriture, les médicaments, de nombreuses matières premières comme le charbon, le pétrole, le bois, la laine, le coton...
- des services :
 - 70% des productions agricoles (arbres fruitiers, légumes, épices...) dépendent de la pollinisation par les insectes ;
 - les zones humides permettent de prévenir les crues et les inondations...



La biodiversité est partout
On la trouve dans les milieux naturels exceptionnels, mais elle nous entoure aussi au quotidien, au fond du jardin, dans les champs, les parcs, au bord des routes. La Trame verte et bleue concerne toutes les composantes de la biodiversité.

La Trame verte et bleue participe à la préservation de la biodiversité

- En facilitant la circulation des animaux et la dissémination des végétaux
- En permettant le bon fonctionnement des milieux naturels



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

La Trame verte et bleue,

(c'est)

une démarche pour lutter contre la perte de biodiversité

La biodiversité est un capital naturel menacé :

- ▶ les scientifiques nous alertent sur le fait que le rythme actuel d'extinction des espèces est de 100 à 1000 fois supérieur à leur taux naturel de disparition
- ▶ dans le monde, 70 % des milieux naturels sont exploités au-delà de leur capacité

La perte de biodiversité est le résultat de cinq causes principales, liées aux activités humaines

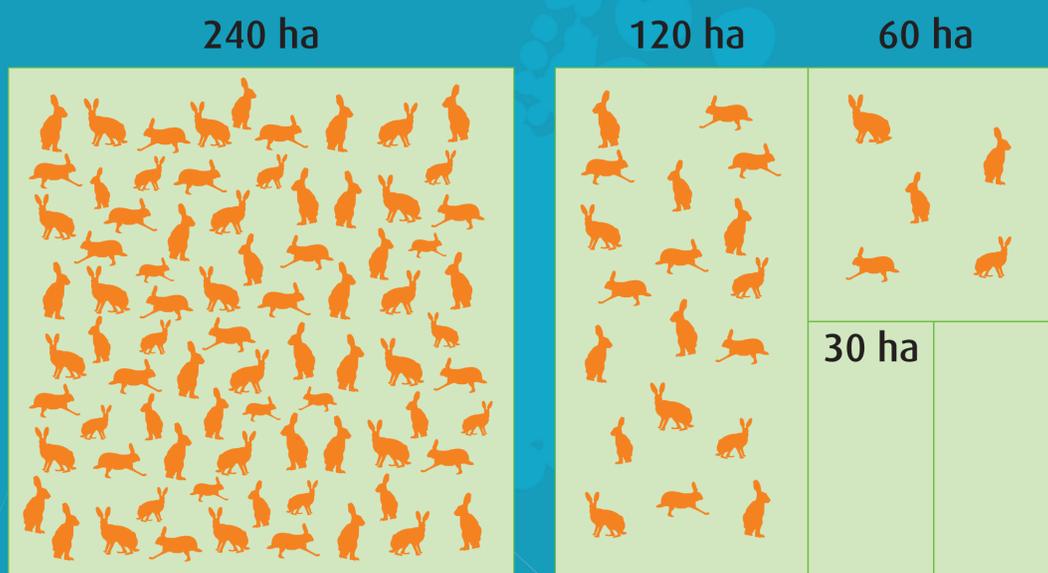
- La fragmentation et la destruction des milieux naturels : urbanisation croissante, culture intensive, infrastructures de transports...
- L'exploitation non durable d'espèces sauvages : surpêche, déforestation...
- Pollutions de l'eau, des sols et de l'air
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes (vison d'Amérique, buddleia, renouée du japon, jussie...)
- Changement climatique qui peut s'ajouter aux autres causes ou les aggraver

La Trame verte et bleue lutte contre la fragmentation des milieux naturels en préservant ou en reconstituant un réseau d'échanges naturels sur tout le territoire français (métropole et outre-mer).

Le cas du lièvre commun du Plateau suisse

Lorsque le milieu de vie du lièvre se réduit, le nombre de spécimens par unité de surface diminue. Si cette surface est inférieure à 30 ha, les lièvres disparaissent.

Source : d'après R. Anderegg - Journée route et faune organisée par l'Office fédéral des forêts, 1984



La Trame verte et bleue,

(c'est)

restaurer le lien entre la nature et l'aménagement du territoire

La Trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. Elle joue un rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité, capital naturel aujourd'hui menacé.

Trame verte et bleue

Réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques

Continuités écologiques

Association de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques



Réservoirs de biodiversité

Zones vitales, riches en biodiversité, où les espèces peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie : reproduction, alimentation, abri...



Corridors écologiques

Voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité : des haies et des bosquets dans un champ, un pont végétalisé sur une autoroute ou un tunnel, une ouverture dans un jardin clôturé...



Le vert et le bleu

Ils sont les composantes de la trame, indissociables l'un de l'autre :

- le vert représente les milieux naturels et semi-naturels terrestres : forêts, prairies...
- le bleu correspond aux cours d'eau et zones humides : fleuves, rivières, étangs, marais...



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

La Trame verte et bleue, (c'est)

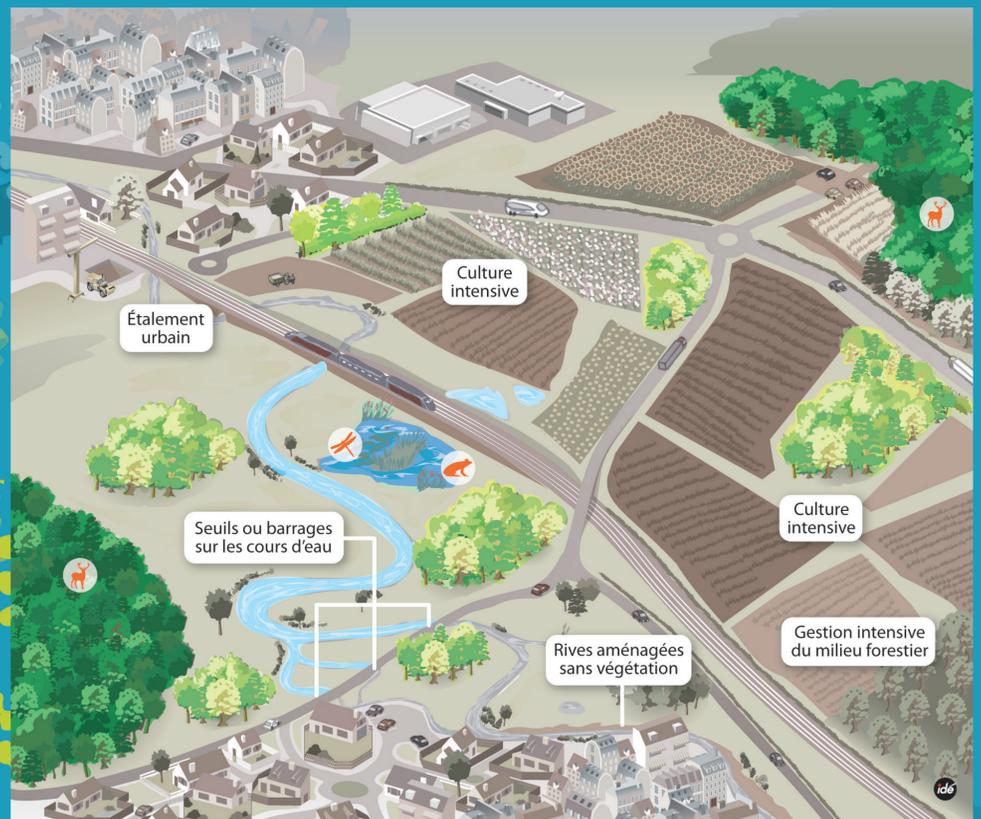
un outil d'aménagement du territoire

La Trame verte et bleue :

- ▶ est un outil d'aménagement durable des territoires au service des habitants, de la faune et de la flore
- ▶ inscrit la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire (urbanisme, agriculture, voies de transport, etc.)
- ▶ est prise en compte dans les documents d'urbanisme des collectivités territoriales

TERRITOIRE FRAGMENTÉ

▶ PEU FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ



■ Réservoir de biodiversité
■ Îlot favorable à la biodiversité

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

▶ RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



■ Réservoir de biodiversité
■ Corridor écologique
■ Îlot favorable à la biodiversité



Ministère
de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr



La Trame verte et bleue,

(c'est)

une invitation à agir en faveur de la biodiversité

La Trame verte et bleue s'appuie sur la participation de l'ensemble des citoyens, chacun à son niveau (État, élu, chef d'entreprise, membre associatif, particulier...), en ville comme à la campagne. Chacun peut contribuer à préserver et remettre en bon état des continuités écologiques. Exemples de réalisations possibles.



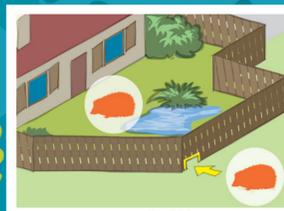
1. PASSAGES À FAUNE

Aménager des passages à faune (et à flore) au-dessus des autoroutes, des voies ferrées, des canaux mais également des passages à amphibiens sous les axes de circulation.



2. ARBRES EN VILLE

Valoriser la nature en ville en concevant des aménagements urbains qui intègrent des plantes locales et diversifiées : alignements d'arbres, haies, herbes folles aux pieds des arbres...



3. OUVERTURES DANS LES CLÔTURES

Dans son jardin ou sur un terrain, prévoir des ouvertures dans les clôtures pour laisser la possibilité à la petite faune (hérissons, crapauds...) de circuler.



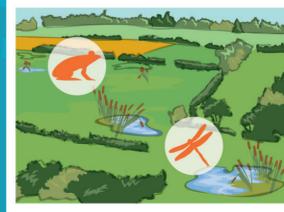
4. BOCAGE

Maintenir ou restaurer des haies quand le maillage est dégradé ou inexistant ; conserver les vieux arbres creux qui abritent de nombreuses espèces...



5. EFFACEMENT D'OBSTACLES OU PASSES À POISSON

Engager l'effacement des obstacles sur les cours d'eau ou construire une passe à poisson si la suppression est impossible.



6. PAS JAPONAIS

Aménager des mares entre des plans d'eau éloignés pour permettre aux espèces animales et végétales de ces milieux de se déplacer et/ou aux populations de se développer.



La Trame verte et bleue,

(c'est)

une dynamique collective à différents niveaux

De nombreux acteurs font d'ores et déjà
vivre la Trame verte et bleue à différentes échelles :
nationale, régionale, départementale, locale...

L'État fixe le cadre de travail et veille
à sa cohérence sur l'ensemble du territoire.

L'État et les régions élaborent ensemble des documents
de planification, appelés schémas régionaux de cohérence
écologique, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.
Ces schémas, soumis à enquête publique, respectent les orientations
nationales et identifient la Trame verte et bleue à l'échelle régionale.

Les départements pilotent la politique des espaces naturels
sensibles qui contribue à la Trame verte et bleue. Ils peuvent également
mener des projets de restauration des continuités écologiques.

Les collectivités locales prennent en compte les continuités
écologiques dans les documents d'urbanisme et leurs projets de territoire,
qui encadrent notamment le développement de l'urbanisation.

Les entreprises peuvent agir en aménageant leur site
pour préserver des continuités écologiques, mais aussi veiller
à réduire leur impact sur l'environnement.

Les agriculteurs et les forestiers jouent un rôle positif
dans le maintien des continuités écologiques.

Le citoyen a les moyens d'agir à son niveau, dans son jardin
(ouvertures dans les clôtures...), individuellement ou collectivement
dans le cadre d'une association par exemple.

Pour en savoir plus

www.trameverteetbleue.fr

www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Trame-verte-et-bleue,1034-.html



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr